

COMMISSION REGIONALE DES EQUIPEMENTS SPORTIFS

Mardi 7 juin 2022 – Les Jardins de l'Anjou LA POMMERAYE

Présidence : André GUIGNE

Présents : Serge MOTTIER - Président Ligue, Odile ESKENAZI – Secrétaire Générale Ligue, Yves BOISSERIE – Trésorier Ligue, Gérard TRICHET – Membre CDE 85, Patrick TAFFOREAU – Membre CDE 49, Bernard ROLLAND – Elu CDE 44, Anne RETHORE – salariée Ligue, Philippe LEPREVOST – Président CD72 et CSO Ligue

Excusés : Dominique CIBOIS – Elu CDE 72, Jean-Michel MAILLARD – Membre CDE 72, Richard DELAUNAY – Président CD53 et élu CDE 53, Christian CHARPENTIER - Président Commission Nationale des Equipements Sportifs, Francis RENOUX – Président CD44, Guy COCHARD – Président CD49, Mickael GENTY – Président CD85, Jacques TUFFIERE – Vice-Président en charge du développement territorial

Après une ouverture par Serge MOTTIER, la CRES aborde l'ordre du jour proposé

1. ANALYSE ET MISE EN ŒUVRE DES DECISIONS DE LA CES DEPUIS NOTRE DERNIERE CRES

CES de Septembre

- Rapports de visite faits sur les stades à envoyer systématiquement à la CES FFA
- Modifications des règles WA :
 - Mesure de déclivité et angle type autour du butoir de perche de la ligne droite -> à consulter sur site
 - Positionnement de la première haie de steeple après la ligne d'arrivée (12m avec dérogation potentielle selon positionnement réel de la ligne d'arrivée, ex. Saint-Nazaire)
- Largeur des couloirs pour un classement Départemental : de 1.00m à 1.22m
- Aire de réception pour lancers longs (disque et marteau) : si distances de 50 ou 60m -> classement en Régional partiel (70m requis pour classement complet)
- Lancers en rotation : si non-conformité sécuritaire -> classement en partiel
- Ouverture cage de protection (disque et marteau) : 6m requis + ou 0.05m
- Contrôle nivellement aires de lancers bétonnées : à effectuer à partir du point 0 au centre de l'aire
- Visites périodiques / effectuées selon souhait du club local / suite rapport de JA: suivi des actions, recommandations et améliorations proposées par la CRES (4 ans pour le niveau National, 8 ans minimum pour le niveau Régional, au choix des CD pour le niveau Départemental) / Priorité d'une visite de 4 ans minimum pour organisation des championnats régionaux ou meetings nationaux ou régionaux
- Piste temporaire : effet trampoline -> règlement à venir de WA

CES de Mai

- Dès le début de travaux de rénovation -> mise en Non-Validité temporaire de l'équipement jusqu'à visite de réhomologation-classement
- Visite prochaine de Christian CHARPENTIER chez Martysports pour validation de leur cage de lancers
- Fiche de maintenance des installations : document prochain édité par Qualisports

- Règlement des installations mis à jour -> à consulter sur le site FFA
- Cahiers des charges des Championnats de France maintenant effectifs si candidature -> les réclamer sur demande précise
- Distance de sécurité autour des aires de hauteur et perche : 2m50 -> possibilité de dérogation jusqu'à 1m (décision bureau de la CES FFA)
 - Protection des sautoirs de perche (proposition de J. Giraud entraineur et JA de Vendée), les 6mx6m souhaités ne peuvent être imposés pour un classement Régional (les 5mx5m sont les normes WA que la FFA ne peut modifier). Par contre, faire en sorte qu'il y ait des tapis de protection complémentaires autour des avancées et des poteaux (zones potentiellement dangereuses) est conseillé -> la CRES PL souhaite que soit indiqué, par la CES, les dimensions et épaisseurs souhaitables

2. POINT SUR LES REALISATIONS (CREATIONS ET RENOVATIONS) DEPUIS LA DERNIÈRE CRES + TRAVAUX EN COURS AVEC LE NIVEAU DE CLASSEMENT ESPERE

Réalisations 2021/2022

CD44

*La Chapelle sur Erdre: rénovation du stade, visite faite, classement en Régional confirmé mais non travaux sur longueur-TS et perche nécessitant un suivi et re-positionnement d'une aire de lancer de poids (suivi CD 44 et CRES)

*Saint-Nazaire: bonne rénovation du stade. Equipement avec anneau d'échauffement en synthétique de 200m dont aires de sauts mais restes soucis sur le steeple et la tour de chronométrie -> en voie de résolution. Visite à l'automne pour classement (aucune compétition programmée en 2022)

*La Baule : remplacement de la cage de marteau ancien modèle par une tout à fait conforme -> visite à l'automne pour classement de Régional partiel en complet

CD49

*Beaupréau-en-Mauges: visite faite -> reclassement en Régional partiel (aire de marteau de 50m seulement) mais aires de lancers de disque et poids non conformes à améliorer (suivi Entente des Mauges et référent du 49)

*Montreuil Juigné: après améliorations -> le stade reste classé en Espace d'initiation

CD53

*Laval: stade retopé -> visite faite et classement en National complet confirmé (demande en cours pour classement en WA)

*Meslay-du-Maine: stade rénové -> visite faite et classement en Départemental partiel (anneau de 4 couloirs)

CD72 RAS

CD85

*Saint-Gilles-Croix de Vie: stade neuf (piste de 250m à côté immédiat d'un lycée neuf), aires de sauts multiples à l'intérieur de l'anneau et de lancers sur annexe herbé -> visite faite et classement en Départemental confirmé

*Longeville-sur-Mer: après améliorations -> stade confirmé en Espace d'initiation

*Aizenay: après reprise du revêtement sablé -> stade classé en Espace d'initiation

Travaux 2022/2023

CD44

*Carquefou : poursuite des améliorations souhaitées depuis 3 ans : aire de poids, piste de TS inversée et aire de réception du marteau sur annexe

*Nantes : rénovation partielle du synthétique de la salle Pierre Quinon (Ligne droite, piste de perche et Longueur-TS

CD49

*Saumur : fin des travaux de rénovation totale du stade, des tribunes et locaux techniques débutés en 2021 -> classement en Régional complet

*Angers : rénovation totale prévue en 2023 du stade Josette et Roger Mikulak classé WA 2, reprise du revêtement synthétique et améliorations des aires de sauts et lancers (France Elite en 2024)

CD53

*Cossé le Vivien : rénovation du stade en synthétique (4 couloirs en anneau) -> classement envisageable en Départemental

CD72

*Montfort-le-Gesnois: rénovation en synthétique du stade -> classement en Régional

CD85

- *Saint-Jean-de-Monts: rénovation en synthétique du stade -> classement envisagé en Régional
- *Saint-Christophe du Ligneron : fin des travaux d'améliorations sur le stade Espace d'initiation
- *La Roche-sur-Yon : rénovation de la piste du stade Jules Ladoumègue (classée National complet), reprise de tous les revêtements synthétiques et améliorations des aires de sauts et lancers

3. POINT SUR LES PROJETS IDENTIFIES ET SUIVIS

CD44

*Nantes Lecointre: rénovation du synthétique -> niveau National

Projets à vérifier sur Savenay, Clisson, Guérande, Saint-Julien-de-Concelles, Herbignac, Saint-Sébastien-sur-Loire, Chateaubriant

CD49

*Vihiers: création d'un stade en synthétique -> niveau Régional

Projet à vérifier sur Chalonnes-sur-Loire

CD53

*Mayenne : reconstruction de la salle couverte détruite par le feu -> niveau Régional partiel (sans anneau)

Projet à vérifier sur Montsurs

CD72

- *Le Mans : création d'une salle couverte avec anneau -> niveau National ou WA
- *Champagné: rénovation vieux stade en cendrée -> niveau Régional ou Départemental
- *Coulaines : réfection aires de concours

CD85

- *Luçon : réalisation d'un stade en synthétique avec ouverture d'un collège proche (2024) -> niveau Départemental
- *Les Sables d'Olonne : création, dans un complexe sportif et culturel, d'une installation de type Départemental pour l'athlé
- *Challans: rénovation du synthétique du stade -> niveau Régional

Projets à vérifier sur Benet, Chantonnay

De manière générale, peu ou quasiment pas de **projets de salles** (sauf celles identifiées précédemment) -> sujet à travailler au niveau régional

4. SUJETS A ETUDIER CONSTATES LORS DES VISITES OU ANALYSES DES DOSSIERS D'HOMOLOGATION

Lors des visites

- Sécurité des sautoirs à la perche : attention particulière à apporter : sol extérieur des avancées et des poteaux, positionnement des tapis en bout de butoir et protection des perches, vétusté de la bâche anti pointes ...
 - Vérifier également les marquages existants : 120m, nouveaux marquages 4x100m, mile et medley

Lors des compétions (rapport de JA)

- Qualité des marquages des angles de lancers : régularité et tracés en blanc et non en couleurs
- Bloc technique:

- Inciter les collectivités à construire un bloc technique opérationnel pour chrono électrique et autres solutions simples pour ligne droite inversée
- Réfléchir sur ce sujet et plan de base à constituer au niveau PL

Réception des *rapports de JA*: la CRES souhaite être destinataire de tous les rapports des compétitions régionales voire départementales si possible afin de pouvoir réagir très rapidement sur les non-conformités ou dangerosités constatées. Une grande partie de nos stades régionaux sont anciens, en voie de dégradation et souvent hors normes notamment pour les cages de protection ou les aires de réception des sauts verticaux. Depuis 2 mois -> Intervention avec vigueur pour Fontenay-le-Comte, Carquefou et très récemment Mayenne (stade) avec des préconisations fermes semblant avoir été prises en compte (suivi à faire avec le club local)

5. POINT SUR LES SUBVENTIONS AGENCE NATIONALE DU SPORT

Les équipements sportifs athlétiques peuvent être pris en compte mais ils doivent être positionnés en Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) ou en Zones de Revitalisation Rurale (ZRR). Les demandes doivent être déposées, pour 2022, avant le 30 Septembre.

6. POINT SUR LE SCHEMA DIRECTEUR DES EQUIPEMENTS

Demande des institutions (Conseil Régional notamment) pour connaître les projets et surtout les besoins en équipements de proximité -> Domaine des comités départementaux

La ligue doit se positionner sur les créations et rénovations des stades de niveau WA, National et Régional. Un document sera établi.

